



LE CENTRE  
> D'ETUDES  
OLYMPIQUES

Programme de bourses de  
recherche pour doctorants et  
jeunes académiques

Objectifs, règlement et  
principes d'application

Concours 2019

## > TABLE DES MATIÈRES

1.	<b>Objectifs</b>	<b>3</b>
2.	<b>Admission</b>	<b>4</b>
3.	<b>Procédure de dépôt des candidatures et délai</b>	<b>5</b>
4.	<b>Indemnités</b>	<b>6</b>
5.	<b>Modalités d'attribution et de notification</b>	<b>7</b>
6.	<b>Publications et engagements</b>	<b>7</b>
7.	<b>Secrétariat</b>	<b>8</b>
	Informations complémentaires	9
	Projets de recherche des lauréats des concours 2017 et 2018	9

Le Centre d'Études Olympiques (CEO) organise un programme annuel de bourses destinées aux doctorants et jeunes académiques qui effectuent des recherches sur le Mouvement olympique, son histoire et ses valeurs, ainsi que sur l'impact des Jeux Olympiques par rapport aux différents domaines de la société contemporaine et de la culture.

## 1. OBJECTIFS

Les objectifs du programme sont les suivants :

- > Encourager les doctorants et jeunes académiques dans leurs recherches sur tout aspect des phénomènes olympiques sous l'angle des sciences humaines ou sociales. Tous les projets en relation avec le Mouvement olympique et/ou les Jeux Olympiques seront examinés.
- > Promouvoir la consultation du patrimoine du CIO en facilitant l'accès aux archives historiques, aux ouvrages de la bibliothèque et aux archives images.

## 2. ADMISSION

Peuvent être candidats :

### > Les étudiants postgradués actuellement candidats à un doctorat

Les candidats doivent préparer une thèse de doctorat dans une ou plusieurs disciplines relevant des sciences humaines et sociales (par ex : anthropologie, beaux-arts, communication, droit, économie/gestion, histoire, linguistique, pédagogie, philosophie, sciences politiques, sciences du sport, sociologie, urbanisme, études culturelles, religieuses/confessionnelles ou littéraires) et avoir l'Olympisme, le Mouvement olympique ou les Jeux Olympiques comme un de leurs sujets de recherche.

Il est attendu que les candidats soumettent leur candidature lorsque le cadre théorique, la méthodologie et l'étude bibliographique nécessaires au projet sont déjà clairement définis.

### > Les jeunes académiques

Sont inclus dans ce groupe les membres du personnel universitaire et stagiaires post-doctoraux qui ont obtenu leur doctorat ou un diplôme final équivalent (y compris master, selon le domaine) au cours des trois dernières années (à compter de la date d'obtention du diplôme).

Les autres critères d'admission sont les suivants :

- Les candidats doivent maîtriser le français ou l'anglais.
- Les candidats peuvent soumettre leur candidature à deux éditions du programme au maximum pour un même sujet de recherche.

Les anciens boursiers du CEO du CIO ne sont pas autorisés à se porter candidats.

Ces critères d'admission seront strictement appliqués.

### 3. PROCEDURE DE DEPOT DES CANDIDATURES ET DELAI

Le formulaire officiel de candidature et toute la documentation complémentaire devront être rédigés dans l'une des deux langues officielles du Mouvement olympique, à savoir le français ou l'anglais.

Les dossiers de candidature complets doivent comprendre les documents suivants :

- Le **formulaire officiel de candidature** dûment complété. Le formulaire est disponible sur le [site web du CEO](#) ou sur [demande écrite](#) auprès du CEO. Veuillez noter que des [conseils pour compléter le formulaire de candidature](#) sont disponibles sur notre site web.
- Une **preuve officielle de l'inscription** en qualité de doctorant provenant de l'administration de l'université (pour les étudiants postgradués) ou une **preuve actuelle et officielle d'emploi** (pour les jeunes académiques) incluant le statut académique/de chercheur, rédigée sur papier à en-tête et validée par l'université du candidat (*Annexe 1*).
- Une **lettre de recommandation** rédigée, signée et envoyée par le **superviseur du candidat** (pour les étudiants postgradués) ou le **réfèrent** (pour les jeunes académiques). Le comité de sélection souhaite en particulier une évaluation des points suivants par le superviseur/réfèrent : la pertinence d'un point de vue universitaire du projet de recherche, la méthodologie et l'originalité de l'étude proposée, l'impact du projet sur le Mouvement olympique, le niveau de formation du candidat, ses compétences, ses réalisations à ce jour, sa motivation pour la recherche proposée ainsi qu'une évaluation de sa capacité à terminer le projet dans les temps.
- Si le projet de recherche du candidat comprend des entretiens, des enquêtes ou toute autre méthodologie impliquant des personnes : un certificat indiquant que **le projet a été revu et approuvé par le comité d'éthique de l'université** (*Annexe 2*).

La lettre de recommandation devra être rédigée sur papier à en-tête officiel, numérisée et adressée directement par le réfèrent à [studies.centre\\_grants@olympic.org](mailto:studies.centre_grants@olympic.org).

Les dossiers de candidature complets devront être envoyés (par [courrier électronique uniquement](#)) au plus tard le **28 septembre 2018**. Il est de la responsabilité du candidat de veiller à ce que la lettre parvienne au CEO à temps.

Passé ce délai, les nouvelles candidatures ou les candidatures incomplètes ne seront pas acceptées. Une confirmation de l'acceptation de la candidature sera envoyée par courrier électronique dans un délai d'une semaine après réception du dossier.

## 4. INDEMNITES

Les candidats sélectionnés recevront une bourse de recherche de 8 000 USD maximum. Le montant total alloué sera décidé par le comité de sélection du programme de bourses après analyse de tous les éléments de la candidature.

### > La bourse d'un candidat sélectionné couvre :

Les dépenses de recherche essentielles au projet et liées directement à ce dernier, comme suit:

- frais de déplacement (en classe économique) et de séjour pour des voyages à l'échelle nationale;
- frais de voyage internationaux si ces frais sont liés au projet et clairement justifiés et/ou si les candidats ont besoin de consulter les collections du CEO à Lausanne;
- frais de traduction de tout matériel de recherche utile;
- autres dépenses pertinentes liées à la recherche.

Les frais pour l'assistance à la recherche et la transcription ne seront normalement pas pris en charge, sauf s'ils sont clairement justifiés.

Les dépenses relatives à la participation à des conférences dignes d'intérêt et durant lesquelles les candidats présenteront leurs résultats de recherche ne doivent pas dépasser 50% du budget total identifié dans la proposition, avec un plafond fixé à 1 000 USD.

### > La bourse ne couvre pas les éléments suivants :

- salaire et/ou bénéfice accessoire, assurance comprise;
- frais d'inscription à des cours;
- supervision ou soutien institutionnel;
- dépenses antérieures à la date d'attribution de la bourse;
- achat de matériel électronique (ordinateur, caméra, etc.).

La bourse sera allouée aux candidats retenus selon le calendrier suivant : la moitié au début, un quart après le rapport intermédiaire et un quart à la réception du rapport de recherche final.

## 5. MODALITES D'ATTRIBUTION ET DE NOTIFICATION

Le comité de sélection du concours est composé d'experts mondialement reconnus pour leur participation active à des études olympiques, ainsi que de professionnels du CEO. Les décisions se prennent sur la base de la qualité du dossier de candidature, de l'importance et de l'originalité de la recherche proposée, de la faisabilité du projet et de la capacité du candidat à mener à bien la recherche de manière satisfaisante.

Ces mêmes critères seront pris en compte par le CEO pour déterminer d'année en année le nombre maximal de bourses attribuées.

Les **résultats du concours** seront notifiés aux candidats **au plus tard à la fin mois de décembre 2018**. Le Centre prendra contact avec les boursiers ayant demandé à consulter les collections du CEO afin de planifier leur venue entre février et décembre 2019.

## 6. PUBLICATIONS ET ENGAGEMENTS

Toutes les bourses seront attribuées sous réserve de la signature par les candidats retenus d'un accord décrivant les conditions de collaboration entre le boursier et le CEO.

Les boursiers s'engagent à fournir au CEO (format électronique) les documents suivants, en français ou en anglais :

- un **rapport intermédiaire six mois après avoir été informés de l'octroi de la bourse**, décrivant l'état d'avancement du projet (2 000 mots maximum).
- un **rapport de recherche final avant le 31 décembre 2019**. Le rapport final, qui pourra être publié par le CEO, sera constitué de deux documents, dont le contenu sera le suivant :

> Premier document

- un résumé analytique (200 mots maximum) avec une liste de mots clés ;
- une synthèse des principaux résultats du projet de recherche ;
- un document de 30-50 pages (12 000 – 20 000 mots) comprenant le sujet de recherche et les objectifs, la signification universitaire du projet, la méthodologie appliquée, les sources d'information clés consultées ainsi que les résultats et conclusions du projet de recherche ;
- les annexes comportant toute information additionnelle intéressante pour le projet.

> Deuxième document

- une comptabilité financière de tous les fonds fournis par le CEO.

Les boursiers s'engagent à publier et à diffuser les résultats de leur recherche au sein du milieu universitaire. Ils veilleront également à ce que toutes les publications ou productions à venir, utilisant entièrement ou partiellement les résultats obtenus grâce à la bourse de recherche, mentionnent de manière appropriée le Centre d'Études Olympiques du CIO et le programme de bourses de recherche pour doctorants et jeunes académiques. De plus, ils fourniront une copie de telles publications ou productions au CEO.

## 7. SECRETARIAT

Pour toute information complémentaire sur le programme de bourses de recherche pour doctorants et jeunes académiques, veuillez contacter le CEO [par email](mailto:ceo@olympic.org) ou par téléphone (+41 21 621 6611).

Pour en savoir plus sur les collections et activités du **Centre d'Études Olympiques**, nous vous invitons à consulter [notre site Internet](http://www.olympic.org/etudes).



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

À l'occasion du concours 2018 du programme de bourses de recherche pour doctorants, le comité de sélection a reçu 19 candidatures et a octroyé sept bourses. Le comité de sélection était composé de professionnels du CEO ainsi que des experts suivants : Marion KEIM LEE (University of the Western Cape, Afrique du Sud), Sigmund LOLAND (Norwegian School of Sport Sciences, Norvège), Ana Maria MIRAGAYA (Universidade Estácio de Sá, Brésil), Benoît SEGUIN (University of Ottawa, Canada), Tracy TAYLOR (University of Technology Sydney, Australie), Cesar TORRES (State University of New York, États-Unis d'Amérique) et Thierry ZINTZ (Université Catholique de Louvain, Belgique).

## PROJETS DE RECHERCHE DES LAUREATS DES CONCOURS 2017 ET 2018

- **Diffuser les valeurs olympiques sur Facebook et Twitter pendant Rio 2016 : Contenu, influenceurs et mobilisation**  
José Manuel Pardo Gila, Espagne
- **Double carrière chez les athlètes espagnols de haut niveau : Simplicité et difficulté des processus d'intégration socioprofessionnelle après l'arrêt de la compétition**  
Rubén Moreno Castellanos, Espagne
- **Examen de la chaîne olympique d'un point de vue du genre : Contenu, production et utilisation des médias sociaux**  
Qingru Xu, République populaire de Chine
- **Héritages durables et éphémères dans les villes olympiques : De Los Angeles 1984 à la candidature de Los Angeles 2024/2028**  
Samuel Maron, États-Unis
- **La mémoire collective des volontaires comme héritage potentiel des Jeux Olympiques de la Jeunesse**  
Yan Wang, République populaire de Chine
- **La négociation par le sport : Gérer la vie de tous les jours dans la Hongrie socialiste**  
Johanna Mellis, États-Unis
- **La politique d'éducation olympique dans la pratique : Élaboration, mise en place et évaluation (étude de cas de Tokyo 2020)**  
Bo Ra Hwang, République de Corée

- **La réforme du sport au regard de la loi relative au sport en Côte d'Ivoire : Droit comparé franco-ivoirien**  
Assewe Narcisse Kobi, Côte d'Ivoire
- **L'avenir des organisations sportives. Des réponses organisationnelles à une complexité institutionnelle**  
Loïc Pedras, Australie
- **Le point de vue des athlètes s'agissant des questions organisationnelles dans les grands événements sportifs**  
Tiago Ribeiro, Portugal
- **Le rôle des femmes dans la promotion de l'Olympisme en Méditerranée (1967-2017)**  
Zineb Belmaati Cherkaoui, Maroc
- **L'histoire des débuts de l'Olympisme en Uruguay (1911-1924) : Une perspective nationale et mondiale**  
Shunsuke Matsuo, Japon
- **Somber ou nager : L'impact d'un enfant au potentiel olympique sur le bien-être d'une famille**  
Anastasia Christoforou, Chypre
- **Un développement socialement durable grâce aux Jeux Olympiques dans le contexte de la mondialisation : Le cas de Hoenggye-ri, localité qui accueille les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018**  
Nari Shin, États-Unis